




# OTIF



 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral des transports OFT  
Département fédéral des  
affaires étrangères DFAE

**BERNMOBIL**

## Les RU CIM et RU CIV • Retours d'expérience et perspectives

Mardi 7 novembre 2023, Union postale universelle, Berne

La première Convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer (CIM) a été adoptée le 14 octobre 1890 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1893. La première Convention internationale sur le transport des voyageurs et des bagages par chemin de fer (CIV) a été adoptée le 23 octobre 1924 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1928.

Cela fera donc 130 ans cette année que les CIM sont entrées en vigueur et 95 ans pour les CIV. L'OTIF célèbre ces anniversaires.

### Programme

9h30 – 10h00 : Inscription

---

10h : Session d'ouverture

Wolfgang KÜPPER, Secrétaire général de l'OTIF

Andrea PEARSON, vice-président de la Commission ad hoc sur les questions juridiques et la coopération internationale, directeur adjoint des transports ferroviaires internationaux et du fret ferroviaire au ministère des transports du Royaume-Uni

Peter KÖNIG, Délégué pour les questions juridiques liées à la digitalisation, Office fédéral des transports (CH)

---

10h20 – 10h30 : Pause-café

---

10h30 – 12h00 : Session RU CIM

- Les Règles uniformes CIM ont-elles urgemment besoin d'être révisées ? (question générale)
- Libéralisation et modèles d'exploitation pour le transport de marchandises : transporteur subséquent, transporteur substitué.
- Quel devrait être le rôle de la lettre de voiture en général aujourd'hui ? Avec le développement du trafic ferroviaire longue distance, un document de transport négociable (connaissance) est-il nécessaire ?
- Thèmes transversaux et connexes : multimodalité et conditions de concurrence équitables entre les modes de transport.

Andreas FELDER (modérateur), co-chef de section Affaires internationales, Office fédéral des transports (CH)

Cristian CUENCA, conseiller juridique, chef du service douanes et assurances, DB Cargo AG

Christophe PAULIN, professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Gerald WIESER, chef de département réclamations et assurances, Rail Cargo Group

---

12h00 – 13h30 : Déjeuner (restaurant de l'UPU 7<sup>e</sup> étage)

### **13h30 – 15h00 : Session RU CIM**

- Quelle devrait être l'interface entre les procédures et le transport de marchandises ?  
La déconnexion entre les procédures douanières et le contrat de transport pose-t-elle problème ?
- Où en est la numérisation, en particulier la lettre de voiture électronique ?
- Thèmes transversaux et connexes : multimodalité et conditions de concurrence équitables entre les modes de transport.

Oktay AYDINOĞLU, chef adjoint du département Fret, TCDD Transport JSC

Darius PRANKA, chef de la numérisation des documents et de la conformité, Chemins de fer lituaniens, LTG Cargo

Wessel SIJL, directeur de la législation douanière et des transports, DB Cargo Nederland N.V

Philip VAN DEN BOSCH (modérateur), directeur adjoint Fret, UIC

Susanna ZAPPA, spécialiste douane, SBB Cargo

---

### **15h00 – 15h30 : pause-café**

### **15h30 – 17h00 : Session RU CIV**

- Doit-on harmoniser/unifier davantage les Règles uniformes CIV ?  
Question de la prescription et de la responsabilité. Question de l'information et de la connaissance de leurs droits par les voyageurs. Question relative aux modalités de l'assistance aux voyageurs.
- Comment devraient s'articuler les RU CIV et le droit interne des membres de l'OTIF ?
- Libéralisation et modèles d'exploitation pour le transport de voyageurs : transporteur subséquent, transporteur substitué. Quelle est la place de l'entreprise émettrice du billet ?
- Quelles sont les principaux défis de la numérisation dans le cadre du transport international ferroviaire des voyageurs ?
- Thèmes transversaux et connexes : multimodalité et conditions de concurrence équitables entre les modes de transport.

Paul-Emile BOUTIN, conseiller juridique, SNCF Voyageurs

Marc DEBRINCAT, représentant de la Fédération européenne des voyageurs en tant que délégué général de la Fédération nationale (française) des associations d'usagers des transports

Nina SCHERF, conseillère juridique principale, Comité international des transports ferroviaires (CIT)

Clio LIÉGEOIS, (modératrice) conseillère juriste, cheffe du service réglementation de la DG Politique de mobilité durable et ferroviaire service public fédéral belge des transports (BE)

---

### **17h00 – 17h30 : Conclusion**

Wolfgang KÜPPER, Secrétaire général de l'OTIF

Gilles MUGNIER, Secrétaire général du CIT

---

### **18h00 : Réception / Hôtel Sternen Muri**

# Infos pratiques

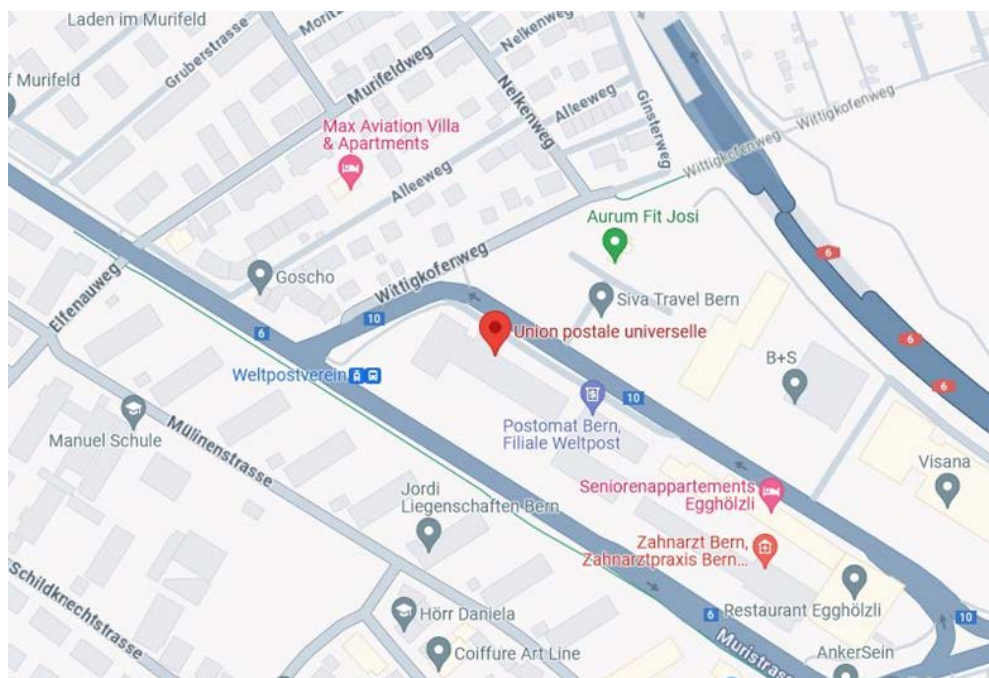
Union postale universelle

Weltpoststrasse 4  
CH - 3015 Bern

Tram : ligne 8

Bus : ligne 40

Arrêt : "Weltpostverein"



Hôtel Sternen Muri  
Thunstrasse 80  
CH- 3074 Muri bei Bern

Tram: ligne 6

Arrêt: "Muri"

Avec le soutien de  
BERNMOBIL

De 17h30 à 18h00 le  
tram ligne 6 s'arrêtera  
exceptionnellement à  
l'arrêt « Weltpostverein »

